

# #10

JUILLET 2023

Bulletin d'information de la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée

# CODECOM avenir



[valdemeusevoiesacree.com](http://valdemeusevoiesacree.com)  
[tourismevaldemeusevoiesacree.fr](http://tourismevaldemeusevoiesacree.fr)

**CRÉATION D'UN NOUVEL  
OFFICE DU TOURISME**

*Détail en page 13*





3

EN BREF



4

BUDGET



6

ENFANCE  
SCOLAIRE

10

VOIRIE/  
PATRIMOINE

11

SUIVI DE PROJET



13

TOURISME



14

ÉCOLE DE MUSIQUE



16

HABITAT

# Édito du Président

**L**es délégués communautaires réunis le jeudi 6 avril à la salle des fêtes de Dieue-sur-Meuse ont approuvé le budget prévisionnel 2023 discuté préalablement dans les différentes commissions. L'accent a été mis sur le maintien des dépenses de fonctionnement à un niveau raisonnable tout en préservant un service public de qualité.



Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement doit permettre de poursuivre les investissements nécessaires à la structuration économique du territoire, l'accueil touristique et le développement de notre attractivité. C'est ainsi que deux gros projets d'investissement viennent de se terminer, avec la fin des travaux de réhabilitation du COSEC à Ancemont et l'ouverture au 1<sup>er</sup> juin 2023 de la crèche de Souilly. Les autres projets d'investissement déjà initiés vont se concrétiser au second semestre 2023 et en 2024. C'est notamment le cas des tronçons 1 et 2 de la Vélo route Voie Verte : le tronçon reliant Dieue à Ancemont avec la création de deux passerelles, ainsi que le tronçon Ancemont / Tilly avec la mise en place d'un revêtement sur l'ancienne voie ferrée.

Un autre projet déjà ancien vient de prendre un nouveau virage, c'est la requalification de l'ancienne friche industrielle SARAP à Ancemont. L'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE), qui après de nombreuses démarches juridiques a pu se porter acquéreur du site fin 2022, a déjà procédé à la déconstruction et à la dépollution des lieux. La Codecom va désormais pouvoir lancer ses travaux de requalification de deux bâtiments afin d'accueillir des artisans dans des cellules à la location de 300 m<sup>2</sup>, modulable. Les premiers investisseurs ont déjà commencé à se faire connaître.

La Communauté de communes se doit aussi d'entretenir son patrimoine. C'est ce qui vient d'être réalisé cette année avec l'entretien du pont de Rupt en Woëvre par des travaux de maçonnerie et d'étanchéité. Dans le cadre du programme national des ponts un diagnostic des ouvrages a été réalisé par le CEREMA ce qui va nous permettre de mettre en place un programme de surveillance et de suivi de l'état des ouvrages d'art du territoire de gestion communautaire.

La Communauté de communes poursuit par ailleurs sa politique à l'intention des familles, avec la reconduction des centres de loisirs cet été, mais aussi l'ouverture d'un nouveau centre à SOUILLY en août afin d'être au plus près des besoins de la population. La décision prise par les élus de souscrire au dispositif proposé par l'État de la cantine à 1 €, doit permettre aux familles les moins favorisées de bénéficier du service de restauration scolaire à moindre coût.

C'est dans cet esprit de développement, tout en préservant la qualité de vie sur le territoire, que ce budget 2023 a été élaboré.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances 2023.

**Le Président, Serge NAHANT**

## CODECOM AVENIR N°10

Directeur de la publication : Serge NAHANT

Réalisation : Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée

Création et mise en page : Isabelle-bomey.com

Impression : AGM Imprimerie (55)

Crédit photos : Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée – MT. Sauce - Lucile Corbeille - Jennyfer Té - Pxhere - Freepik.

Tirage : 5 000 exemplaires – Juillet 2023

Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée :

43 Rue du Rattentout – 55320 Dieue-sur-Meuse  
T. 03 29 85 73 90

Codecom Avenir : ISSN 2680-5626

[valdemeusevoiesacree.com](http://valdemeusevoiesacree.com)  
[tourismevaldemeusevoiesacree.fr](http://tourismevaldemeusevoiesacree.fr)



Avec le soutien financier de l'Europe, l'État, l'ADEME, le GIP Objectif Meuse et la CCI Meuse Haute-Marne.

NOUVEAU !



# Roul'en Meuse

## Lancement d'une solution de covoiturage pour vos déplacements du quotidien

Depuis le jeudi 30 mars 2023, tous les meusiens<sup>1</sup> peuvent réaliser des économies sur leurs trajets quotidiens en covoiturant en toute sérénité avec l'application Karos. Ce service s'inscrit dans le cadre du réseau Roul'en Meuse porté par les PETR<sup>2</sup> du territoire et le Département de la Meuse.

Opérationnel depuis le jeudi 30 mars 2023 sur le territoire, **Karos est conçue pour faciliter vos trajets du quotidien notamment les trajets domicile-travail.** L'outil vous permet de **covoiturer en quelques clics** et de **rendre vos déplacements plus économiques**, plus **efficaces**, plus **écologiques** et surtout plus conviviaux.

Il suffit de télécharger l'application puis de créer votre compte. Grâce à son algorithme, l'application va vous proposer, en accord avec vos besoins, les personnes qui sont sur le même itinéraire et avec qui vous pouvez partager votre trajet et les dépenses associées.

Afin **d'encourager le covoiturage**, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les conducteurs peuvent percevoir la **prime covoiturage de 100 €** mise en place par le Gouvernement. Pour simplifier les démarches, tout se passe directement depuis l'application Karos.

De plus, les PETR se sont entendus pour accompagner financièrement vos premiers trajets : selon l'origine du trajet ou la destination, les **PETR verse une participation de 0,50 € par trajet et par passager !**

### UN TROISIÈME AVANTAGE ?

Uniquement sur Karos, les passagers ont les **10 premiers covoiturages offerts.** Employeurs du territoire, Karos peut vous aider à mettre en place un système de covoiturage en prenant totalement en charge les trajets de vos salariés et ce pendant 6 mois. Vous pouvez également bénéficier de nombreux autres avantages.

Passager ou conducteur, vous n'avez plus aucune excuse pour ne pas sauter le pas !

### ROUL'EN MEUSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Porté par les PETR meusiens et le Département de la Meuse, Roul'en Meuse est le réseau sous lequel sont regroupées toutes les démarches de mobilité en Meuse.

Cette initiative a pour vocation d'améliorer les solutions et réponses aux enjeux de déplacement des Meusiens, dans un contexte où les besoins demeurent indispensables pour l'emploi, la formation, l'accès aux soins, aux loisirs, à la culture... mais aussi dans un contexte de contrainte économique et environnemental grandissant.

Les solutions passent par des approches complémentaires qui vont se renforcer peu à peu sous l'impulsion de cette démarche.

La volonté est de mettre à disposition des d'outils pour faciliter les trajets du quotidien. Cela passe par exemple par le développement de mises en relation pour favoriser l'autopartage. L'objectif : **réaliser des économies et sortir de l'autosolisme, c'est-à-dire le fait de se déplacer seul en voiture.**

C'est aussi l'occasion de **renforcer le lien social** en faisant appel à la solidarité et à la communauté qui sont des valeurs essentielles dans les territoires ruraux.

### ROUL'EN MEUSE, C'EST 3 NIVEAUX DE RÉPONSE :

- Information avec un guichet unique grâce au numéro de téléphone unique **03 29 75 32 30** et **prochainement un site internet.**
- **Accompagnement personnalisé par des conseillers en mobilité**, pour les publics en recherche d'activité ou d'emploi.
- Des **services avec du covoiturage**, de **l'auto-stop organisé**, des **points de rencontres**, des solutions solidaires et plein d'autres choses à venir.

### POUR COVOITURER EN MEUSE, TÉLÉCHARGER L'APPLICATION KAROS.



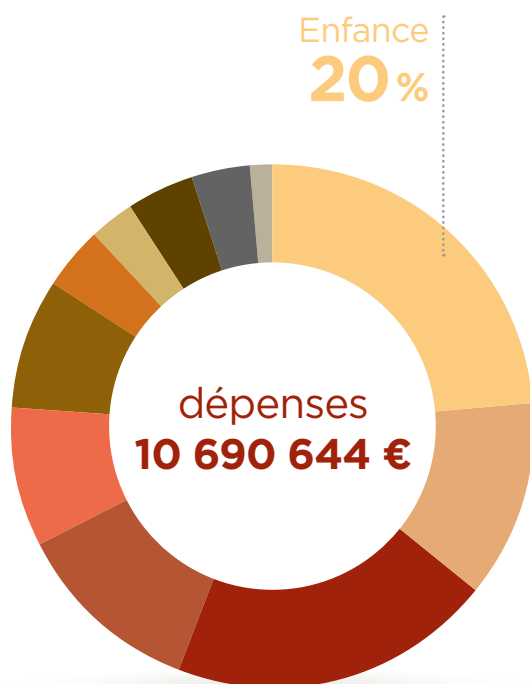
<sup>1</sup> Hors Communauté de Communes de Commercy Void Vaucouleurs

<sup>2</sup> PETR = Pôle d'Équilibre Territorial et Rural = PETR du Pays de Verdun, PETR Cœur de Lorraine, PETR du Pays Barrois

## Fonctionnement 2023

Le budget 2023 a été élaboré et approuvé par le conseil communautaire en avril 2023. Il est toujours possible, en cours d'année, de prendre des décisions ou de faire des modifications (DM) pour de nouveaux besoins. Cette année 2023 est marquée par l'achèvement des travaux de la

crèche de Souilly, le démarrage de la vélo route voie verte, la requalification du site SARAP à Ancemont, ainsi que la réhabilitation d'un commerce aux Monthairons, tout en poursuivant les travaux d'investissement classique dans les écoles.



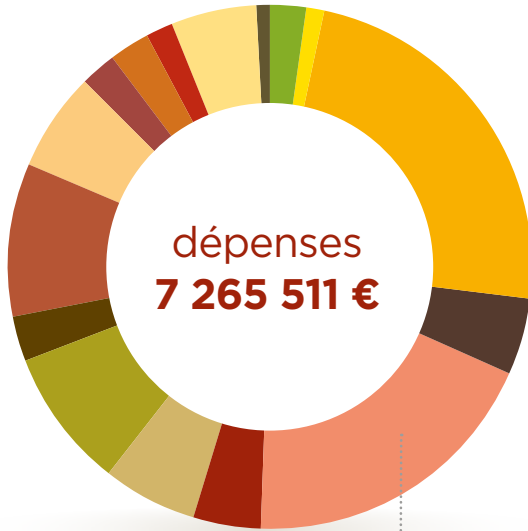
● enfance	<b>2 548 912 €</b>
● scolaire	<b>1 285 044 €</b>
● virement à la section investissement	<b>2 148 704 €</b>
● attributions de compensation	<b>1 234 597 €</b>
● insertion - secours - divers	<b>934 319 €</b>
● administration générale	<b>865 759 €</b>
● habitat - maison de santé	<b>405 662 €</b>
● actions économiques tourisme	<b>307 888 €</b>
● aménagement et environnement	<b>439 241 €</b>
● cohésion sociale, culture école de musique	<b>374 738 €</b>
● voirie	<b>145 780 €</b>

Recettes fiscales  
**28%**



● recettes fiscales (taxes ménages et entreprises)	<b>2 946 790 €</b>
● dotations et compensations État	<b>2 846 665 €</b>
● dotations, subventions et participations	<b>1 163 598 €</b>
● divers	<b>362 650 €</b>
● produits des services, domaine et ventes diverses	<b>773 027 €</b>
● autres produits de gestion courante	<b>851 097 €</b>
● excédent reporté	<b>1 746 817 €</b>

# Investissement 2023

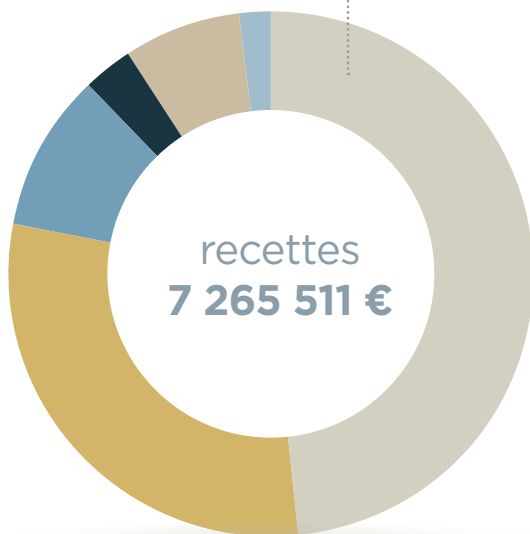


Requalification SARAP  
à ANCEMONT  
**22%**

Administration générale	162 860 €
Jeux extérieurs écoles	93 289 €
Requalification SARAP à ANCEMONT	1 703 932 €
Acessibilité - sécurité Eglise de DUGNY	346 892 €
Vélo route Voie verte	1 374 494 €
Travaux local commercial MONTHAIRONS	298 963 €
Construction crèche SOUILLY	439 123 €
Scolaire	609 680 €
Travaux COSEC	213 644 €
Divers	685 695 €
Actions économiques	434 358 €
Tourisme	160 000 €
Insertion	189 098 €
Enfance	123 357 €
Voirie	369 926 €
Maisons de santé	60 200 €

## Subventions

**49%**



subventions	3 531 787 €
virement de la section de fonctionnement	2 148 704 €
dotations, fonds divers et réserve, FCTVA	717 182 €
autofinancement	207 548 €
amortissement des immobilisations	526 080 €
divers	134 210 €

**NOUVEAU !**

**UN SECOND CENTRE SERA  
OUVERT AU MOIS D'AOÛT  
À SOUILLY EN COMPLÉMENT  
DU TRADITIONNEL CENTRE  
DE DUGNY.**

## Du nouveau dans les centres de loisirs cet été !

La Communauté de communes reconduit ses centres de loisirs d'été en 2023.

Les centres de loisirs sont ouverts aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Ils ont la possibilité de s'inscrire :

- soit en **formule classique** (les après-midi) :  
> **de 13h30 à 18h30**
- soit en **formule à la journée avec restauration** :  
> **de 7h30 à 18h30**

Une nouveauté cette année ! Un second centre sera ouvert au mois d'août à SOUILLY en complément du traditionnel centre de DUGNY. En effet, les membres de la commission enfance scolaire ont souhaité essayer cette nouvelle formule afin d'étendre l'offre de service en août sur l'ensemble du territoire et désengorger le centre de DUGNY.

**Si cet essai est concluant il pourrait être reconduit les années futures.**

Les accueils de loisirs seront ainsi répartis :

**DU 10 JUILLET AU 04 AOÛT 2023 :**

- Ancemont
- Dieue
- Sommedieu-Génicourt
- Blercourt
- Souilly
- Les Monthairons

**DU 07 AOÛT AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 :**

- Dugny
- Souilly

**POUR TOUTE INFORMATION SUR L'ACCUEIL  
DES ENFANTS, VOUS POUVEZ CONTACTER  
LE SERVICE ENFANCE DE LA CODECOM :**

**Lionel CHOUIN, Directeur Service Enfance**

**A 43 rue du Rattentout  
55320 DIEUE SUR MEUSE**

**T 03 29 87 29 86 et/ou 03 29 88 85 83**

**M v.dietrich@valdemeusevoiesacree.fr**



**POUR RAPPEL**

**Du 10 au 28 juillet -> Reprise du dispositif Anim'été****Pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans**

le dispositif propose une cinquantaine d'animation dans les différentes communes du territoire en journée mais aussi en soirée : activités sportives, culturelles et de loisirs, des mini camps... Implication des associations locales dans le dispositif.

**Du 31 juillet au 18 août -> Reprise du chantier jeunes****Pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans**

sur la commune des Monthairons en partenariat avec le CPIE Meuse

Cet été, la codecom lance un chantier jeunes et invite les 13/17 ans à participer à un réaménagement des bords de Meuse principalement par la plantation d'arbustes et de végétations diverses sur la commune des Monthairons. Ce chantier permettra des moments d'échange et de partage à travers une réalisation commune. Accompagnés d'une équipe d'animateur et d'un intervenant du CPIE pour l'aspect technique/apprentissage.

**À la fin de ce chantier, un séjour compensation du 14 au 18 août viendra récompenser les efforts des participants ! Ce séjour sera travaillé et préparé avec les jeunes durant le chantier.**

**Informations et réservations  
auprès de Déborah  
au 03 29 87 29 86  
secretariat@  
valdemeusevoiesacree.fr**



UNE AIDE DE 40 € POUR UNE CARTE SIMPLE ET 80 € POUR UNE CARTE FAMILLE POUR TOUS LES ENFANTS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE.

# Participation de la Codecom à la carte transports scolaires des collégiens

Dans le cadre de sa politique transport scolaire, la Région Grand Est a maintenu la gratuité pour le transport scolaire des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Par contre la carte transport scolaire sera toujours payante pour les collégiens. Dans ce contexte, le conseil communautaire a décidé le 6 avril 2023 comme les années passées, de participer à la carte de transport scolaire pour les collégiens. Concrètement, cela se traduit par le versement **d'une aide de 40 € pour une carte simple et 80 € pour une carte famille pour tous les enfants du territoire** de la Communauté de communes scolarisés au collège.

Afin de percevoir cette aide, les familles devront envoyer à la Codecom au 1 bis route de Senoncourt à Ancemont (55320) les pièces justificatives suivantes :

- le courrier de demande de versement de l'aide
- une copie de la carte de transport 2023-2024 recto et verso
- une attestation sur l'honneur de paiement
- une copie complète du livret de famille
- un relevé d'identité bancaire.

**Les demandes pourront être effectuées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 jusqu'au 30 juin 2024.**

Vous pouvez également transmettre vos pièces justificatives à l'adresse mail : [secretariat@valdemeusevoiesacree.fr](mailto:secretariat@valdemeusevoiesacree.fr).

## RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS :

**T** 03 29 85 73 90

**M** [secretariat@valdemeusevoiesacree.fr](mailto:secretariat@valdemeusevoiesacree.fr)



## Mise en place de la cantine à 1 €

Les délégués communautaires ont décidé de contractualiser avec l'État pour la mise en place, à compter de mars 2023, du dispositif « cantine à 1 € ».

Ce dispositif permet aux **familles dont le coefficient CAF est inférieur à 900, de ne pas payer plus de 1 € les frais de repas, l'État compensant à hauteur de 3 €** le coût supporté par la Codecom. Les frais de garde restent à la charge des familles. La convention signée entre le Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées (l'État) et la Codecom a une durée de 3 ans.

## Des changements dans les services enfance

2

Les services enfance sont désormais gérés au sein de deux pôles

### → PÔLE SCOLAIRE / PETITE ENFANCE

qui supervise les services : scolaire, relations enseignants, Relais Petite Enfance et les trois crèches (Dugny, Dieue et Souilly).

### → PÔLE PÉRISCOLAIRE / EXTRA-SCOLAIRE

qui supervise les services : centres de loisirs des mercredis et petites vacances, dispositifs ados, cantine de Souilly et l'ensemble des accueils périscolaires du matin, midi et soir.

Les services enfance se situent toujours au 1<sup>er</sup> étage des bureaux de la Codecom situés au

43

rue du Rattentout à Dieue-sur-Meuse

1<sup>er</sup>

février 2023

Arrivées de **Virginie Dietrich** au poste de responsable du pôle périscolaire/extrascolaire

et **Mylène Beuchey** en tant qu'assistante administrative des deux pôles enfance.

1<sup>er</sup>

avril 2023

Arrivée d'**Isabelle Lefebvre** au poste de responsable du pôle scolaire / petite enfance

## Ouverture de la crèche de Souilly

La nouvelle crèche de SOUILLY a ouvert le 1<sup>er</sup> juin 2023 après un peu plus de 15 mois de travaux.

C'est une équipe de **cinq agents**, sous la direction de Lionel Chouin, qui a accueilli les douze premiers enfants. L'équipe pédagogique composée du directeur, de **deux auxiliaires de puériculture** et de **trois agents diplômés du CAP petite enfance** œuvre au quotidien pour créer un lieu de vie et d'accueil agréable où petits et grands se sentent en confiance et où chacun peut grandir à son rythme en fonction de ses compétences et de ses besoins.

Il s'agit d'un **lieu de découvertes, de rencontres** avec les autres, un des lieux des premières séparations et retrouvailles avec la famille. La crèche est un espace où **l'enfant doit se sentir bien**, où il peut s'investir et faire des expériences pour **se construire** harmonieusement.

C'est dans cet esprit que la crèche de Souilly a été conçue.

Les locaux seront inaugurés prochainement en présence des financeurs.

Les travaux qui s'élèvent à un peu plus de 900 000 €HT ont été financés grâce au soutien de :

- la CAF pour 285 000 € ;
- le département de la Meuse pour 112 158 € ;
- la DSIL (État) pour 211 211 €.

**Il reste encore quelques places de disponibles, la crèche ayant une capacité d'accueil de 15 enfants.**



**POUR TOUTE INFORMATION SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS, VOUS POUVEZ CONTACTER :**

**Lionel CHOUIN, Directeur Service Enfance**

**A 43 rue du Rattentout - 55320 DIEUE SUR MEUSE**

**T 03 10 45 18 70**

**M lionel.chouin@valdemeusevoiesacree.fr**



# Le Relais Petite Enfance (RPE) de Dieue-sur-Meuse

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles. Ce service est animé par Stéphanie Marche.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

Le RPE apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les animations, organisées 1 à 2 fois par semaine autour d'un thème sur le territoire de la codecom, à la salle des fêtes d'Ancemont, au Centre Social de Dugny, à la Salle inter-génération de Souilly, à la bibliothèque des Souhesmes et à la mairie de Génicourt, constituent des temps d'éveil et de sociabilisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.



Elles sont ouvertes aux assistantes maternelles ainsi qu'aux parents employeurs. Des activités sont proposées aux enfants : cuisine, peinture, gommettes, puzzles, comptines signées, piscine à balles...

Claudine, de la bibliothèque des Souhesmes-Rampont, propose régulièrement des animations (raconte-tapis, Kamishibai, tablier à comptines) grâce aux outils prêtés par la bibliothèque départementale et dernièrement le raconte-tapis « Boucle d'or et les

3 ours » a fait le bonheur des enfants présents. Une valise contenant des livres et des jeux autour du thème peut être empruntée par les assistantes maternelles.

**Ces animations sont ouvertes de 9h30 à 11h30, n'hésitez pas à venir y participer.**

## CONTACTER LE RPE :

**A** 43 rue du Rattentout  
55320 DIEUE SUR MEUSE  
**T** 03 29 88 85 84  
**M** ram.valdemeuse.voiesacree@laposte.net

## HORAIRES D'OUVERTURE :

**Lundi** | 13h30 - 17h  
**Mardi** 8h30 - 12h | 13h30 - 17h  
**Mercredi** 8h30 - 12h  
**Judi** 8h30 - 12h | 13h30 - 17h  
**Vendredi** 8h30 - 12h



## Voirie 2023

Le programme de travaux ECF n'ayant pu être réalisé en 2022, il a été reporté au mois de mai de cette année. C'est donc les travaux des programmations 2022 et 2023 qui ont été réalisés par l'entreprise SOCOGETRA en mai et juin 2023 sur les communes de :

### AMBLY SUR MEUSE

Chemin du cimetière / canal

### BELRUPT EN VERDUNOIS

Rue de la fontaine  
Rue de la grimoire

### DIEUE SUR MEUSE

Quai de Londres / rue du Lieutenant Janvier  
Place du jeu de quilles  
Rue du château  
Rue de la vaux Marie

### DUGNY SUR MEUSE

Rue de la cité Sainte-Barbe  
Rue du parc  
Rue Léon L'Hoist  
Rue du champ ribon  
Clos de la louvière  
Rue des cytises

### GÉNICOURT SUR MEUSE

Rue basse

### JULVECOURT

Rue haute  
Rue de la corvée

### LANDRECOURT - LEMPIRE

Chemin de Nixeville

### LES SOUHESMES - RAMPONT

Sentier des paquis

### LEMMES

Chemin des aisances

### LES MONTHAIROIS

Rue du fond de la vaux

### NIXEVILLE - BLERCOURT

Rue de la fontaine  
Rue haute

### RUPT EN WOËVRE

Rue de Dieue  
Rue du Faubourg

### SENONCOURT LES MAUJOUY

Rue du château

### SOUILLY

Route de Osches  
Ruelle des rois

### VADELAINCOURT

Rue de l'abreuvoir

### VILLE SUR COUSANCE

Rue bassimpré



## Le pont de Rupt rénové

L'entreprise Berthold a procédé aux travaux de rénovation de l'ouvrage de Rupt en Woëvre.

Le pont composé de deux voûtes et passant au-dessus du Rupt, est régulièrement emprunté par les convois forestiers et agricoles.

Les visites périodiques de l'ouvrage avaient classé les désordres constatés à 3 sur une échelle de 4, des travaux de mise en sécurité devenaient nécessaires.

Les travaux qui ont duré deux mois : du 24 avril au 24 mai 2023, concernaient :

- des travaux de maçonnerie pour la restauration des voûtes, des piles et des becs de piles. Les gardes-corps en pierres ont également été rénovés et rejointés ;
- l'étanchéité du tablier : des membranes bitumeuses ont été posées sous les enrobés et des drains périphériques ont été posés afin de capter les eaux de ruissellement et ainsi prolonger la durée de vie de l'ouvrage.

Le projet, piloté par la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée, avec la participation de la commune de Rupt-en-Woëvre, a été financé sur fonds de concours avec une participation de 50 % codecom, 50 % commune.

# Vélo route

## Voie verte

Les travaux de la vélo route voie verte ont débuté sur le premier tronçon entre Dieue et Ancemont par le marquage au sol des zones 30 aux deux extrémités de l'axe.

Il s'agit d'un projet de liaison douce entre Ancemont et Dieue-sur-Meuse d'une longueur totale de 1 600 mètres constitué en trois secteurs :

- Dans la commune d'Ancemont : **traitement sous forme d'une zone 30.**
- Entre les deux villages : une voie verte avec **création de deux passerelles pour permettre la liaison interurbaine.**
- Dans la commune de Dieue : **traitement sous forme d'une zone 30.**

Le marché pour la création des deux passerelles permettant le franchissement de la Meuse en toute sécurité pour les utilisateurs de la vélo route a été attribué à l'entreprise BERTHOLD de Dieue-sur-Meuse. **Les travaux commenceront en septembre 2023.**

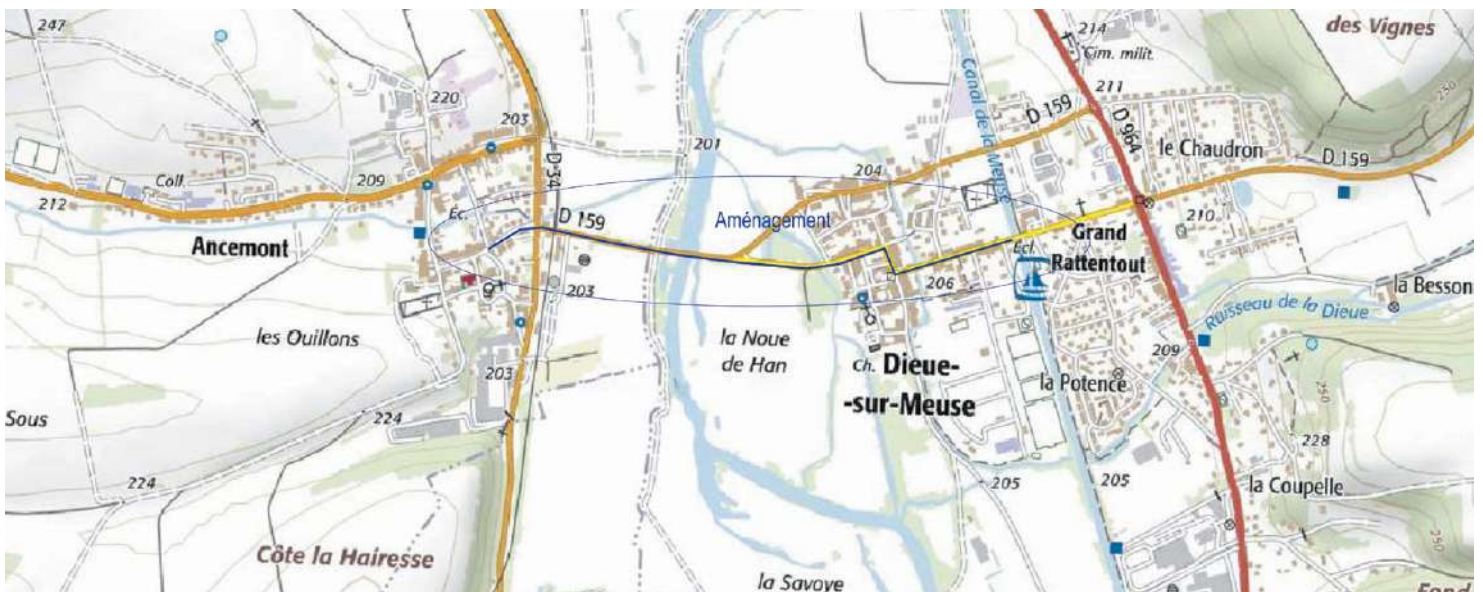
Le coût des travaux pour ce premier tronçon s'élève à 1 623 000 €HT financé par :

- l'État au titre du Fonds Mobilités Actives - continuité cyclable pour 498 270 € ;
- Savoir rouler à vélo pour 99 654 € ;
- la DSIL 2021 pour 378 685 € ;
- la DETR 2022 pour 259 474 € ;
- et le Département.

Concernant le **second tronçon** entre Ancemont et Tilly, **les travaux vont débuter en juillet 2023.** Il s'agit de créer un itinéraire sécurisé en voie verte sur 8,5 km de long et 3 mètres de large par traitement en enrobé sur l'ancienne voie ferrée.

Le coût des travaux s'élève à 1 100 000 €HT financé par :

- l'État au titre du Fonds aménagements cyclables – Grand Est 2022 à hauteur de 515 038 € ;
- du département et de la DETR 2023.



Plan du tronçon 1 de la vélo route voie verte



École de Belrupt



École de Sommedieu

## Travaux écoles 2023

Les travaux de la programmation 2023 dans les écoles ont débuté en mars et se poursuivront en juillet et août.

Cette année, les travaux concerneront :

### ÉCOLE D'ANCEMONT

- Reprise du plafond de la salle de motricité avec isolation.
- Réfection de la cuisine avec mise en place de nouveaux équipements.

### ÉCOLE DE BELRUPT

- Habillage périphérique de l'avancée en béton au-dessus de la porte d'entrée.

### ÉCOLE DE DIEUE

Remplacement de deux portes interclasse pour une meilleure isolation acoustique.

### ÉCOLE DE DUGNY

- Mise en place d'une barrière pour réguler l'accès de la ruelle.

### ÉCOLE DE SOMMEDIUE

- Reprise de l'ensemble des menuiseries du bâtiment maternelle et mairie
- Réfection complète de la toiture de l'école primaire.
- Réfection des sanitaires de l'école primaire.

### ÉCOLES DE DIEUE, SOULLY ET SOMMEDIUE

- Mise en place d'un système d'alarme PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Le coût des travaux s'élève à 252 300 €HT financé par la **DETR 2022** à hauteur de 169 546 €, le **Département** pour 32 278 € et **EDF** pour 10 000 €.



**LE COÛT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 252 300 €HT**

## Rénovation du commerce Des Monthairons



**LE COÛT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 332 687 €HT**

Les marchés de rénovation de l'ancienne boulangerie Des Monthairons pour accueillir un commerce de bouche ont été attribués.

Les travaux vont démarrer en septembre 2023 pour une ouverture prévue au printemps 2024.

Le coût total de l'opération s'élève à 332 687 €HT financé à hauteur de 204 003 € par : la **Région Grand Est** pour 75 481 € et le **FEADER Relance (Europe)** pour 128 522 €.

Cette opération sera équilibrée avec les loyers attendus.



## Aménagement d'un nouvel Office du Tourisme

L'Office du Tourisme Val de Meuse Voie Sacrée accueille le public au rez-de-chaussée des bureaux de la Communauté de communes situés au 43 rue du Rattentout à Dieue-sur-Meuse.

Bien que cette rue soit passante, la signalétique de l'office du tourisme, à l'arrière du porche n'est pas toujours aisée.

C'est pour avoir une meilleure visibilité et **être au cœur du rayonnement touristique** de la Commune que les élus ont fait le choix de réhabiliter l'ancien local situé sur la halte fluviale à côté de l'aire de camping-car pour y accueillir son nouvel office du tourisme. Cette aire sera également un **point d'arrivée et un point de départ de la Vélo route Voie verte**.

Une convention avec VNF, propriétaire du bâtiment, a été signée en juin 2022 pour une mise à disposition jusqu'en décembre 2039.

Les travaux d'aménagement vont permettre la création d'un **accueil touristique**, des **sanitaires publics PMR** à destination du public et des camping-caristes.

Il s'agit de rapprocher l'information touristique de son public : les touristes présents sur l'aire de camping-car, les cyclotouristes, etc... Ce projet s'inscrit dans la politique de développement territorial de la Communauté de communes.

**Le coût des travaux** effectués par des entreprises s'élève à 91 596 €HT, **financé** à hauteur de 52 982 € **par des fonds européens au titre du FEADER Relance, les équipes d'insertion et technique de la Codecom** assurant les travaux intérieurs de second œuvre.



Aujourd'hui



Dans un proche futur



**LE COÛT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 91 596 €HT**



## REPRISE DES COURS À PARTIR DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

VALÉRIE, CAMILLE, PHILIPPE,  
JULIEN, CORENTIN ET CATHERINE  
SERONT HEUREUX  
DE VOUS RETROUVER  
ET DE VOUS ACCUEILLIR !

**Une question ?  
Un renseignement ?  
Une inscription ?**

**Maison de la Musique  
et des Traditions**  
Rue de l'église à Dieue-sur-Meuse  
**T** 03 72 85 01 54  
**M** [ecoledemusique-dieue@orange.fr](mailto:ecoledemusique-dieue@orange.fr)  
**W** [valdemeusevoiesacree.com](http://valdemeusevoiesacree.com)

**Communauté de communes  
Val de Meuse-Voie Sacrée**  
43 rue du Rattentout  
à Dieue-sur-Meuse  
**T** 03 29 87 60 75  
**M** [secretariat@valdemeusevoiesacree.fr](mailto:secretariat@valdemeusevoiesacree.fr)  
**W** [www.valdemeusevoiesacree.com](http://www.valdemeusevoiesacree.com)

## Rentrée de l'école intercommunale de musique

L'école de musique est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes du territoire de la communauté de communes et hors.

Elle est un lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage mais aussi d'échanges et de partage pour un épanouissement culturel et personnel.

Les activités se déroulent à la Maison de la Musique à Dieue .

## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

### ► Ateliers jeunes enfants

#### Initiation musicale à partir de 5 ans dans l'année civile en cours

Découverte de l'univers et de l'organisation des sons à travers des chansons, comptines, jeux sur des percussions et objets sonores; initiation ludique et créative au langage musical.

#### Découvertes instrumentales à partir de 6 ans et +

Destiné aux enfants dont le choix instrumental n'est pas déterminé. A travers une approche ludique, sensorielle, créative et collective, les enfants peuvent « essayer, toucher » les instruments. L'atelier est animé, à tour de rôle, par les professeurs d'instrument.

### ► Pratique instrumentale

Enfants à partir de 7 ans, adolescents, adultes.

**Saxophone, flûte traversière, guitare, batterie et piano.**

### ► Formation musicale

Elle réunit théorie, développement de l'audition et culture musicale.

### ► Pratique d'ensemble

Pour développer le goût et le plaisir de jouer avec les autres musiciens. Plusieurs ensembles fonctionnent toute l'année...

**Ensemble de guitares, ensemble de musiques actuelles, orchestre.**

## FONCTIONNEMENT

### ► Cours instrument

• Individuel 30 minutes /semaine

### ► Formation musicale

• Cours collectifs par niveau 45 minutes /semaine

### ► Pratique d'ensemble

• Cours collectifs 45 minutes /semaine

### ► Ateliers

• Initiation et découvertes : cours collectif 45 minutes / semaine

**Les horaires des cours sont déterminés en début d'année scolaire, lors de la réunion de rentrée.**

## AUTRE ACTIVITÉ

### • Musique à l'école

Des projets d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'Education Nationale, sont mis en œuvre dans les écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes. Un musicien-intervenant mène ces projets avec les classes.

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les activités sont encadrées par une équipe de musiciens professionnels :

KLEIN Valérie, **Saxophone**

DUTHEIL-SOUDEY Camille, **Flûte traversière, Formation musicale, Initiation musicale, Orchestre**

HANSER Philippe, **Batterie, Ensemble musiques actuelles**

RECCHIA Corentin, **Guitare, Ensemble de guitares**

JACQUES Julien, **Intervenant Musique à l'école**

GENIALE Catherine, **Direction, Piano**



## INFORMATIONS

### ► Permanences

Inscriptions les 1<sup>er</sup>, 4, 5 et 6 septembre de 15h à 18h30 à la Maison de la musique à Dieue. Ou contact par téléphone ou mail.

**Les formulaires d'inscriptions, informations, tarifs sont consultables sur le site de la Communauté de communes**

### ► Reprise des cours

À partir du lundi 18 septembre. L'équipe d'enseignants sera heureuse de vous retrouver ou de vous accueillir !

Diffuser  
**Former**  
Sensibiliser



## Enorah, au service des propriétaires

L'OPAH est désormais terminée après cinq années de fonctionnement. Mais à compter de mars 2022 un nouveau dispositif d'accompagnement à la rénovation de l'habitat a été mis en place.

Si vous avez des questions sur la rénovation énergétique, n'hésitez pas à participer aux permanences ENORAH assurées par M. Vincent JEANDEMANGE du PETR du Pays de Verdun. **Celles-ci auront lieu les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 12h à la Codecom à Ancemont. Et les 4<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 12h à la salle intergénérationnelle de Souilly.**

Prochaines dates des permanences ENORAH durant les congés d'été :

> **Mardi 11 juillet de 10h à 12h à la Codecom à Ancemont**

> **Reprise des permanences en septembre.**

À ces mêmes dates et créneaux horaires, les conseillers numériques du PETR du Pays de Verdun assureront des permanences afin de vous accompagner dans le montage des dossiers dématérialisés de demande de subventions\* liées à la rénovation énergétique (ex: MaPrimeRénov').

Ceux-ci pourront également vous accompagner pour toutes démarches concernant le numérique.

\*Le montant des subventions est en fonction des conditions de ressources du demandeur (ex: avis d'imposition).



### QU'EST CE QUE MA PRIME RÉNOV ?

Ma Prime Rénov est une aide pour la rénovation énergétique. Depuis 2021, Ma Prime Rénov a été élargie à l'ensemble des propriétaires occupants ainsi qu'aux copropriétaires et aux propriétaires bailleurs.

### QUELLES DÉPENSES SONT ÉLIGIBLES ?

Avec Ma Prime Rénov je peux obtenir une aide pour :

- > changer mon système de chauffage,
- > faire isoler ma maison (murs, planchers, combles, fenêtre),
- > installer une ventilation,
- > bonus et rénovation globale.

POUR TOUTE QUESTION,  
MERCİ DE VOUS ADRESSER À :

**PETR du Pays de Verdun**  
3 place de la Mairie  
T 03 29 85 34 96  
M [habitat@pays-de-verdun.fr](mailto:habitat@pays-de-verdun.fr)



Exemple d'aide pour  
**MaPrimeRénov Bleu**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

### 1 COUPLE AVEC 2 ENFANTS

- > Revenus annuels : 30 500 €
- > Propriétaires occupants d'une maison individuelle dans la Meuse  
*La superficie du logement est de 100 m<sup>2</sup>*  
*Consommation avant travaux : 350 kWh/m<sup>2</sup> par an*  
*Consommation après travaux : 310 kWh/m<sup>2</sup> par an*
- > L'étiquette énergie du logement est F (*passoire thermique*)

### DÉTAILS DE L'AIDE

**MaPrimeRénov' : 10 000 €**  
**pour un forfait chaudière à granulés**

- Bonus sortie de passoire : **1 500 €** Les travaux ont permis à leur logement de sortir de l'état de passoire thermique
- Certificats d'économies d'énergie (CEE) : **4 400 €** dans le cadre du coup de pouce chauffage
- Et pour les accompagner dans leur travaux, ils peuvent bénéficier d'un forfait d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de **150 €**

### L'OBJECTIF : REMPLACER UNE VIEILLE CHAUDIÈRE FIOUL NON PERFORMANTE PAR UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS

Le couple bénéficie d'une aide de 15 900 € qui lui permettra **d'économiser 600 €/an** sur sa facture énergétique et d'éviter d'émettre dans l'atmosphère l'équivalent carbone de 75 000 km/an en voiture.

**POUR UN COÛT TOTAL  
DES TRAVAUX DE 18 000 €**